

**Financement provincial pour l'employabilité des personnes immigrantes : le ROSINI dénonce l'arrêt de services d'aide à l'emploi pour les travailleurs étrangers temporaires**

Montréal, le 29 janvier 2025

Le Réseau national des organismes spécialisés dans le développement en emploi des nouveaux immigrants (ROSINI) dénonce les récentes annonces du ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) en matière d'aide à l'emploi. Le 23 janvier dernier, le réseau apprenait que ce ministère mettait fin à l'admissibilité des travailleurs étrangers temporaires et leur conjoint.e aux mesures actives d'emploi dès le 1<sup>er</sup> février prochain.

Nous déplorons que le MESS impose sa décision de manière unilatérale et sans consultation. De plus, nous considérons qu'il n'accorde que très peu de temps aux organismes pour réagir. Ces annonces fragilisent le partenariat entre le Ministère et les organismes spécialisés en emploi alors que des démarches partenariales au niveau national et régional sont en cours.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2024, 588 263 personnes immigrantes avec un statut temporaire étaient présentes au Québec et de ce nombre, 270 478 étaient détentrices de permis de travail. Il s'agit donc d'une importante clientèle pour les organismes membres du ROSINI. Elle est beaucoup plus importante que ce que peut laisser croire les chiffres utilisés par le gouvernement pour couper les services. Avec la fin de l'admissibilité des travailleurs étrangers temporaires aux mesures actives d'emploi, les organismes communautaires seront sans doute forcés de couper dans leurs services. Le gouvernement met à mal le milieu communautaire en immigration.

Dans les dernières années, alors que ce même gouvernement accueillait des milliers de travailleurs et travailleuses temporaires et leurs familles, les membres du ROSINI ont répondu à l'appel et ont développé diverses approches pour intervenir auprès de ces personnes avec des statuts temporaires. Des personnes dont l'économie québécoise, il faut le rappeler, avait besoin pour combler des postes en contexte de pénurie de main-d'œuvre. Des personnes qui sont toujours sur le territoire avec un statut temporaire. Le MESS retire donc des services pour des personnes qui en ont besoin.

« *Le gouvernement du Québec est en train de priver des travailleurs et des travailleuses qu'il a accepté de faire venir sur son territoire de services publics auxquels toute la population du Québec a normalement droit* », rappelle Yann Hairaud, Directeur général de la Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM), membre du ROSINI.

Les nombreuses contributions de ces personnes migrantes à l'économie, la culture et la société profitent non seulement à chacune et chacun d'entre nous, elles stimulent la vitalité de nos communautés. Ces personnes paient des impôts comme toute personne qui travaille ici. Les services publics d'emploi devraient pouvoir leur être offerts, sans égard à leur statut.

L'accompagnement qu'elles ont reçu dans le cadre de leurs démarches de recherche d'emploi est sans contredit un facteur qui a favorisé leur intégration à la société québécoise. Il faut continuer de soutenir ces personnes migrantes, ne pas les laisser à elles-mêmes.

*« Les travailleurs temporaires ne sont pas simplement une main-d'œuvre remplaçante, mais des acteurs essentiels pour le dynamisme économique et la diversification du marché du travail au Québec qui contribuent activement à la compétitivité globale de la province. Les priver de nos services est totalement contre-productif »,* souligne Adina Ungureanu, directrice adjointe du Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ), membre du ROSINI.

Le ROSINI déplore un retour en arrière du gouvernement qui en 2018 et 2019 avait élargi l'accès aux services d'installation et d'emploi aux travailleurs temporaires et leur famille. Les organismes membres s'opposent fermement au traitement inéquitable subi par les personnes selon leur statut d'immigration qu'il représente.

Rappelons que la plupart des travailleurs temporaires desservis par les organismes du ROSINI ont pour projet de s'établir et contribuer à la société et l'économie québécoises en devenant des résidents permanents. Ils ont besoin d'être accompagnés durant cette étape.

-30-

Contact médias : Émilie Bouchard, coordonnatrice du ROSINI – 514-272-6060 poste 202 - [bouchard@tcri.qc.ca](mailto:bouchard@tcri.qc.ca)

À propos du ROSINI: Le Réseau national des Organismes Spécialisés dans l'Intégration en emploi des Nouveaux Immigrants (ROSINI) est responsable à l'intérieur de la TCRI des dossiers liés à l'employabilité des nouveaux immigrants et au marché du travail.

Le ROSINI réunit des organismes partageant une approche spécifique à visée systémique et offrant des services spécialisés de main-d'œuvre s'adressant spécifiquement aux nouveaux immigrants ainsi qu'aux immigrants présentant les mêmes caractéristiques et besoins.